



**e-COMPROMIS**  
MON COMPROMIS DE VENTE EN LIGNE



4

*Document à fournir par  
l'acquéreur*



- Pièce d'identité (CNI ou Passeport)
  - Livret de famille (si marié/divorcé/veuf);  
Contrat de mariage si marié sous le régime de la séparation de biens;  
Jugement de divorce;
  - Convention et attestation PACS
  - Acte de naissance traduit en français uniquement pour les personnes de nationalité étrangère.
- 
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
  - Si emprunt bancaire : merci d'informer les données suivantes : Montant de l'emprunt, la durée et le taux.
  - L'acquéreur devra verser entre les mains du Notaire soussigné, au terme des 10 jours de rétractation, la somme de 5% du prix de vente correspondant au dépôt de garantie. Si vous ne pouvez pas verser 5% du prix de vente merci de nous en informer.